

Date : Le 11 février 2021

Destinataires : Gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et
Conseils d'administration de district des services sociaux
(CADSS)
Titulaires de permis de services de garde
Premières Nations ayant des services de garde agréés et des
programmes pour l'enfant et la famille

Expéditeur : Phil Graham
Sous-ministre adjoint
Division de la petite enfance et de la garde
d'enfants

Objet : Mise à jour sur les services de garde concernant le congé de
mars

Je voudrais vous exprimer notre sincère reconnaissance pour votre travail continu pendant la pandémie de la COVID-19. Votre leadership et votre engagement ont été essentiels pour soutenir les enfants, les familles et le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants de l'Ontario pendant ces temps difficiles. Le ministère de l'Éducation (le ministère) a fourni des mises à jour régulières au cours de la pandémie de la COVID-19 et je suis heureux de vous fournir une mise à jour sur le congé de mars.

Comme vous le savez, notre priorité est d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants, des familles, du personnel et des fournisseurs des services de garde. Le ministère est encouragé par le soutien que vous nous avez accordé lors de la réouverture des écoles et des programmes avant et après l'école dans toute la province et le travail pour soutenir d'innombrables familles et enfants grâce au programme de garde d'enfants d'urgence ciblé.

Nous avons travaillé ensemble pour assurer la sécurité des enfants, des familles, du personnel et des fournisseurs des services de garde en introduisant des mesures de santé et de sécurité supplémentaires, notamment des protocoles de dépistage améliorés, le port du masque pour les élèves de la 1^{re} à la 12^e année et à l'extérieur lorsqu'il est impossible de maintenir la distanciation physique, et le fait de décourager les rassemblements à l'intérieur partout dans les milieux de garde d'enfants.

Nous savons que l'année scolaire 2020-2021 a été difficile pour le personnel, les enfants et les familles. Nous comprenons combien il est important pour les élèves d'apprendre en personne – avec leurs pairs – pour soutenir leur bien-être, leur santé mentale et leur développement. Nous sommes également conscients du fait que tous les secteurs, y compris celui de la petite enfance et de la garde d'enfants, jouent un rôle important pour arrêter la propagation du virus.

Le ministère continuera de mettre l'accent sur le soutien en matière de santé et de bien-être des enfants, des familles et du personnel au cours de cette année inédite. C'est pourquoi, compte tenu des conseils du médecin hygiéniste en chef, le ministère reportera le congé du mois de mars de l'année scolaire 2020-2021.

Nous réalisons qu'il est important d'offrir aux élèves, aux enfants et aux familles l'occasion de se reposer et de se ressourcer. C'est la raison pour laquelle nous reporterons le congé prévu à la semaine du 12 au 16 avril 2021.

Les efforts des leaders des services de garde, des superviseurs, des éducateurs et éducatrices de la petite enfance (EPEI), du personnel de programmes et des fournisseurs de services de garde en milieu familial ont joué un rôle déterminant pour aider à assurer la sécurité des enfants, le soutien des familles et des milieux de garde d'enfants sains où nos enfants peuvent apprendre et s'épanouir, en particulier pendant cette période difficile.

Encore une fois, je vous remercie pour votre soutien et votre collaboration continus alors que nous traversons ces temps difficiles ensemble.

Cordialement,

Phil Graham